



HAL
open science

Les chaînes relationnelles dans un suivi longitudinal d'entreprises de création récente

Michel Grossetti, Jean-Francois Barthe, Nathalie Chauvac

► **To cite this version:**

Michel Grossetti, Jean-Francois Barthe, Nathalie Chauvac. Les chaînes relationnelles dans un suivi longitudinal d'entreprises de création récente. Bulletin de Méthodologie Sociologique / Bulletin of Sociological Methodology, 2011, 110, pp.11-25. halshs-00843024

HAL Id: halshs-00843024

<https://shs.hal.science/halshs-00843024v1>

Submitted on 10 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les chaînes relationnelles dans un suivi longitudinal d'entreprises de création récente

Version française de l'article

Michel Grossetti, Jean-François Barthe, Nathalie Chauvac, 2011, « Studying relational chains from narrative material », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n°110, pp. 11-25.

Résumé

En 2009 nous avons entrepris un suivi d'entreprises dont nous avons étudié la création lors d'une enquête conduite en 2005 et 2006 (Grossetti et Barthe, 2008). Dans la première phase d'enquête, nous avons utilisé une méthode consistant à rédiger des narrations à partir de sources croisées (au moins deux entretiens dans la plupart des cas, plus des sources documentaires), narrations soumises aux enquêtés pour correction éventuelle. Ces narrations faisaient ensuite l'objet d'un codage à plusieurs niveaux : les parcours des fondateurs ; les séquences d'accès aux ressources (permettant de mettre au jour des chaînes relationnelles) ; les réseaux multi-centrés (les fondateurs et la nouvelle entreprises elle-même) et multi-niveaux (individus, organisations) caractérisant le processus de création à certains moments types (avant le dépôt des statuts, durant la première année après celui-ci, après deux ans d'existence). Dans le suivi, nous reprenons cette méthode pour 25 des 53 entreprises enquêtées dans la première phase. Nous sommes confrontés à divers problèmes que nous exposerons dans cette communication : codage de séquences lorsque les ressources se multiplient (montée en masse) ou qu'elles disparaissent ; caractérisation des phases de développement de l'entreprise ; codage d'événements ; distinction entre accès par relations et accès par d'autres moyens.

*
* *

En 2005 et 2006, nous avons¹ réalisé une série d'entretiens destinés à reconstituer des histoires de créations d'entreprises innovantes. Notre objectif était de mieux comprendre les phénomènes d'encastrement et de découplage (Grossetti et Bès, 2001), c'est-à-dire la dépendance ou l'autonomie de l'activité économique et des entreprises relativement aux réseaux interpersonnels. La méthode utilisée combinait la construction d'un matériau narratif et le codage de celui-ci selon différents niveaux d'actions et différents aspects du processus. L'un des codages visait à évaluer les effets d'encastrement en reconstituant ce que nous avons appelé des « séquences d'accès à des ressources », c'est-à-dire des processus dans lesquels l'un des fondateurs au moins accède à une ressource externe. Nous cherchions en particulier à mettre en évidence des « chaînes relationnelles », des successions de relations interpersonnelles permettant l'accès aux ressources. L'association entre les méthodes narratives et l'analyse des chaînes relationnelles constitue une méthode intéressante pour étudier les effets d'encastrement. Cette méthode permet en effet d'isoler les cas où l'accès à des ressources s'effectue par la mobilisation de chaînes de relations interpersonnelles et les cas où interviennent d'autres types de ressources. La part des situations de même type faisant intervenir des chaînes relationnelles peut être utilisée comme indicateur des effets d'encastrement. Cette méthode nous avait permis de vérifier que

¹ Michel Grossetti et Jean-François Barthe, avec l'aide de Christophe Beslay et de deux étudiantes de maîtrise, Adeline Mrozic et Vanessa Bettega.s

les personnes engagées dans des processus de création d'entreprises font appel massivement à leurs relations interpersonnelles et d'analyser la variation des effets d'encastrement selon les types de ressources et les phases du processus de création (Grossetti et Barthe, 2008).

En 2009, nous avons engagé une extension de cette étude (de nouveaux cas) et un suivi longitudinal portant sur 25 des 53 entreprises étudiées dans la première enquête. Nous avons repris la même méthode, en l'adaptant à une situation d'étude longitudinale qui n'était pas prévue lors de l'enquête de 2005-2006. Cette nouvelle enquête est en cours au moment où nous présentons cette communication, mais nous disposons de suffisamment de données pour faire le point sur certains aspects de la méthode et des difficultés qu'elle soulève dans certains cas. En effet, même si elle s'appuie sur des travaux antérieurs (Granovetter, 1974, entre autres), la méthode des chaînes relationnelles telle que nous la mettons en œuvre est expérimentale. Elle présente un certain nombre de problèmes, que nous avons pu résoudre au cas par cas jusqu'à présent, mais que nous cherchons à mieux contrôler pour un usage systématique.

Nous commencerons dans ce qui suit par présenter la méthode utilisée et quelques uns des résultats qu'elle permet d'atteindre. Ensuite nous examinerons les problèmes qu'elle pose et les solutions que nous avons trouvées pour les résoudre.

1. Etudier les effets d'encastrement par les chaînes relationnelles

La méthode que nous présentons comprend la constitution d'un matériau narratif, des analyses qualitatives et des analyses quantifiées fondées sur des différents types de codage. Les chaînes relationnelles, sur lesquelles nous nous concentrons ici ne constituent qu'un des aspects de cette méthode. Le matériau narratif peut se prêter à des analyses de configurations relationnelles multi-niveaux et aussi évidemment à des analyses de processus.

1.1. Des narrations contrôlées

Nous avons reconstruit des histoires à partir d'entretiens croisés. Chaque histoire est différente, mais les entretiens sont orientés vers la saisie des chaînes relationnelles et de différents autres aspects qui devront être codés par la suite. Le guide d'entretien réside presque entièrement dans les relances. Par exemple, pour l'étude des chaînes relationnelles, chaque fois que l'enquêté évoque l'accès à une ressource externe, quelle que soit sa nature, l'enquêteur s'efforce de lui faire préciser la façon dont cet accès s'est réalisé en ayant en tête le codage ultérieur. Cela passe par des questions comme « connaissez-vous cette personne ? », « Comment aviez-vous été mis en contact avec cette personne ? », « est-ce que c'est quelqu'un que vous connaissez depuis longtemps ? », etc. Au fil des enquêtes, nous avons bien entendu repéré certains types de ressources dont nous savons que tout créateur d'entreprise devra en disposer à un moment ou un autre : des conseils pour la rédaction des statuts, pour l'élaboration d'un « business plan », des financeurs, comptable, avocat, etc. Ce type d'entretien demande de la part de l'enquêteur une certaine concentration pour être précis et systématique dans les demandes de précision, notamment en ce qui concerne les modes d'accès aux ressources, ou les périodes dans lesquelles se situent les événements racontés. Cela exige aussi des prises de notes approfondies afin précisément de procéder aux bonnes relances sans attendre un quelconque décryptage des enregistrements. En effet, si les entretiens sont enregistrés par précaution, et réécoutés en cas de besoin, la base principale d'élaboration des récits est constituée par les notes prises durant les entretiens.

Le récit (en moyenne 5 à 6 pages) est rédigé ou amendé dans les jours qui suivent l'entretien. Il est rédigé selon une trame chronologique, ce qui exige souvent de remettre dans l'ordre des informations obtenues lors des entretiens. Il est ensuite envoyé aux personnes interrogées, le plus souvent dans son intégralité, mais parfois amputé de certaines parties, comme lorsque l'un des enquêtés nous confie des

informations inconnues de certains de ses partenaires, cas dans lequel le récit que nous avons rédigé peut avoir des effets néfastes sur les relations des personnes interrogées.

La figure 1 est la reproduction d'une page de notes prises en cours d'entretien par l'un d'entre nous (Michel Grossetti).

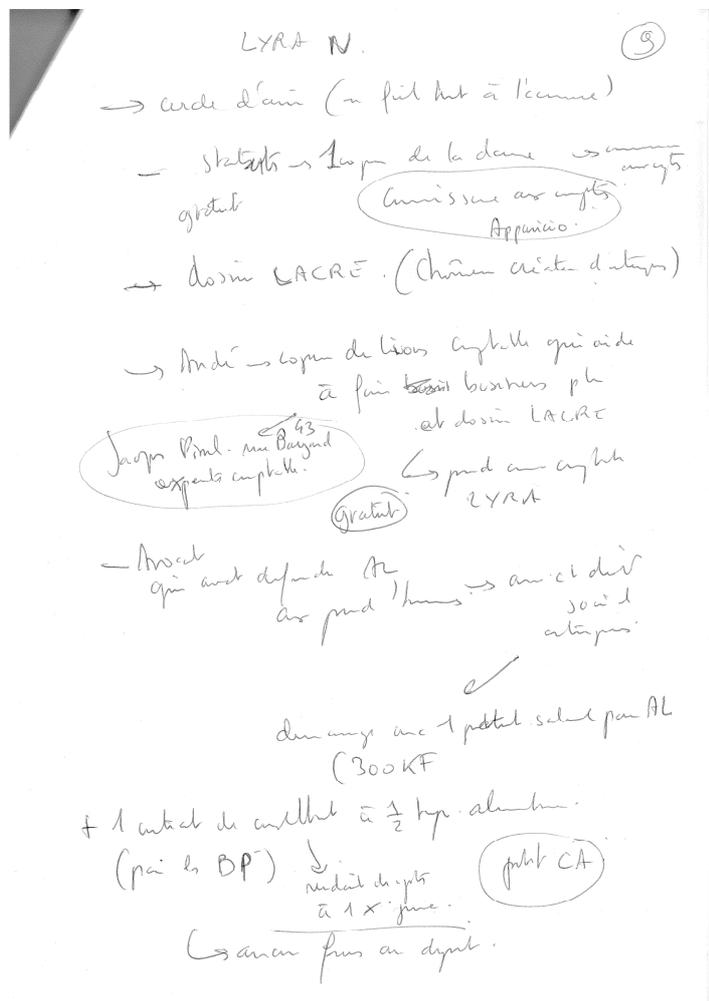


Figure 1. Exemple de prise de note au cours d'un entretien.

Voici à présent un extrait (anonymé) du récit correspondant à une partie de ces notes :

« Les statuts sont rédigés gratuitement par un commissaire aux comptes et qu'AL a rencontré en faisant de la danse. Un dossier de ACCRE (chômeur créateur d'entreprise) est monté gratuitement par un ami de longue date d'AM (connu par le Lions Club), expert-comptable, qui aidera aussi à la rédaction du business plan et deviendra l'expert-comptable de la société. »

Lorsque les narrations sont stabilisées, le codage peut commencer.

1.2. Séquences d'accès aux ressources et chaînes relationnelles

Les séquences d'accès aux ressources font intervenir certains des acteurs, et des ressources dont ils disposent, autour de la mobilisation d'une ressource externe par l'un ou plusieurs des acteurs des histoires. Les séquences peuvent être de durée variable (quelques heures à quelques mois), mais elles apparaissent toujours comme bornées dans le temps, au moins à la fin par le transfert d'une ressource vers les fondateurs ou la nouvelle entreprise.

Comment les fondateurs atteignent-ils ces ressources externes ? Nous distinguons deux cas de figure « canoniques » : la mobilisation de chaînes relationnelles et l'utilisation de ressources de médiation. La figure 1 représente ces deux situations. Dans le premier cas, le lien entre le fondateur et la personne qui détient la ressource s'effectue par des relations interpersonnelles. Par exemple, dans l'un de nos histoires l'un des premiers recrutés est « un ancien de l'N7 [une école d'ingénieurs], copain de promotion d'un autre N7 rencontré chez un copain dirigeant d'entreprise ». Nous codons dans ce cas que la ressource (un nouvel employé) est joint par une chaîne de relations interpersonnelles de longueur 3 (deux intermédiaires). Dans la même histoire, un autre recrutement est raconté de la façon suivante : « une secrétaire en contrat de qualification (recrutée via un organisme) ». Dans ce cas, nous codons que la nouvelle employée a été trouvée par un dispositif de médiation. Autre exemple, si l'un des fondateurs trouve une personne prête à entrer au capital de la société, nous codons que la ressource est de nature financière. Si l'actionnaire est déjà connu du fondateur ou présenté par une connaissance commune, nous codons que l'accès s'est effectué par une chaîne relationnelle (de longueur 1 ou 2 dans cet exemple), ainsi que les caractéristiques (relation professionnelle, familiale, amicale, ou autre) et le contexte de création de la première des relations, celle qui part du fondateur. Si l'actionnaire a été trouvé dans un forum électronique, nous codons que l'accès s'est réalisé sur la base d'une ressource de médiation et nous codons aussi le type de ressource.

Figure 1. Chaînes relationnelles et ressources de médiation

Chaînes relationnelles



Ressources de médiation

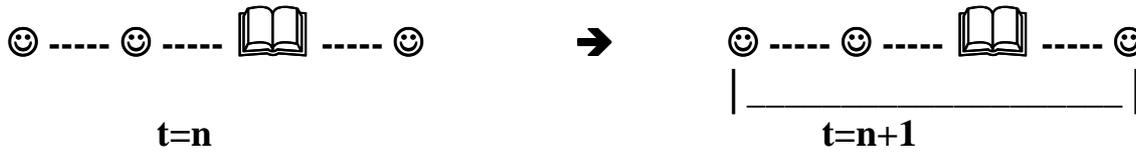


Evidemment il existe des situations ambiguës.

Par exemple on peut avoir un mixte des deux cas de figure avec des mobilisations successives de relations et de ressources de médiation. Dans ce cas, nous simplifions la chaîne en nous ramenant au premier maillon. Par exemple le fondateur contacte une personne de ses relations qui mobilise un dispositif (figure 2). Dans ce cas, nous codons que l'accès a été réalisé par une relation, en considérant que la séquence pertinente s'arrête à la première relation. Si le premier maillon de la chaîne est une ressource de médiation, nous codons « médiation », même si cette ressource active une personne qui active à son tour une de ses relations.

Figure 2. Situation mixte 1 (diachronique)

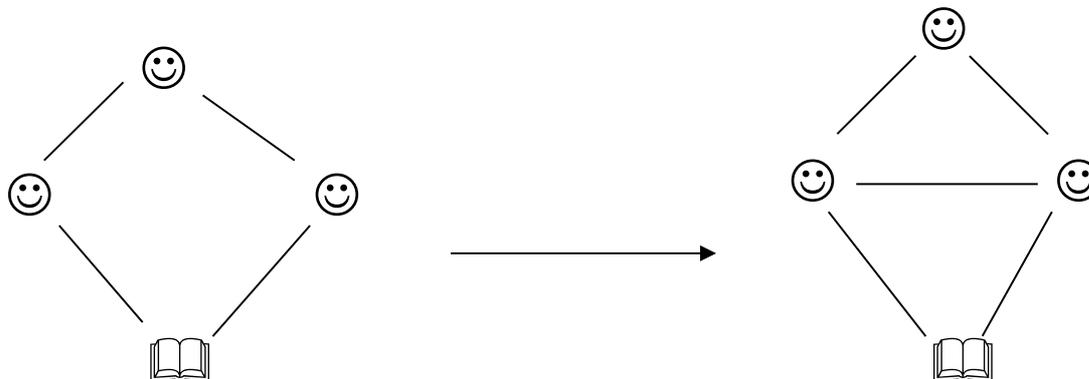
Situations mixtes (diachronique)



Dans un autre cas de figure, les relations et les ressources de médiation sont mobilisées simultanément (figure 3). Dans les situations d'embauche en particulier, ce cas est assez fréquent car même si les futurs recrutés sont en relation avec les futurs employeurs par des chaînes relationnelles, ils doivent tout de même envoyer une candidature « spontanée » pour respecter les procédures. Dans des situations de ce type, il revient à l'enquêteur de décider ce qui a été décisif ou le plus important. S'il n'y parvient pas, la séquence n'est pas codée pour les variables relatives aux modes d'accès aux ressources.

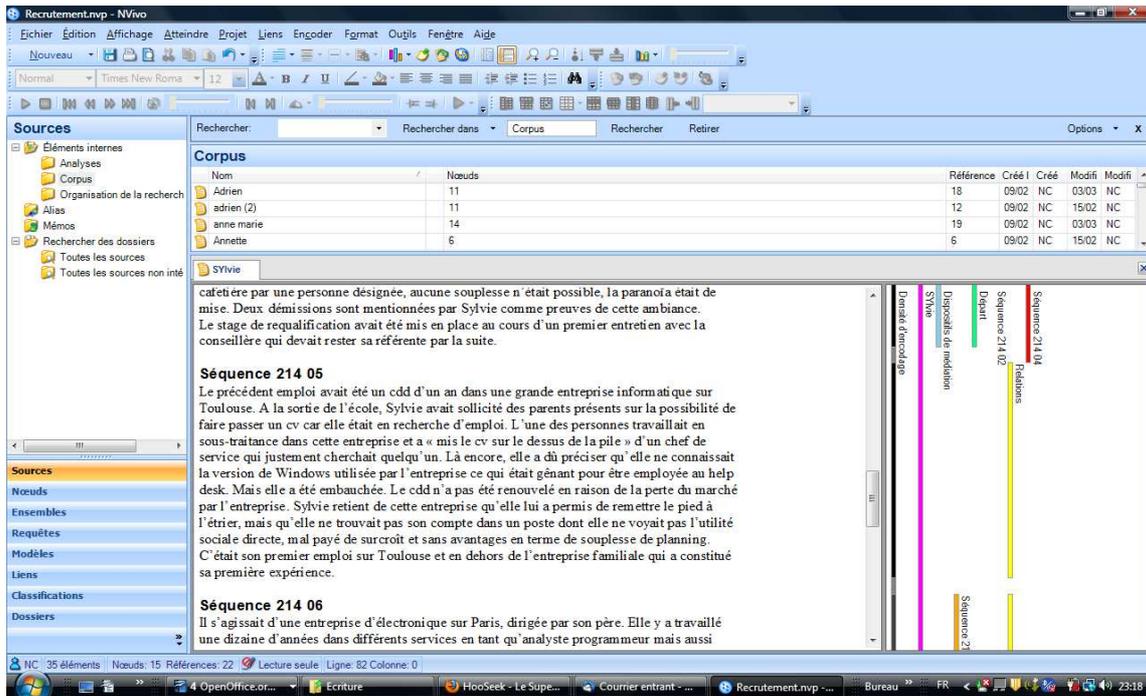
Figure 3. Situation mixte 2

Situations mixtes (synchroniques)



1.3. Identification des séquences

Les séquences sont donc de petites histoires dans l'histoire plus globale qui fait l'objet du récit. Elles sont isolées au sein du texte, soit à partir d'un utilitaire standard de traitement de texte, soit à l'aide d'un logiciel d'indexation de textes, ici Nvivo. Les séquences sont affectées d'un numéro composé du numéro de l'enquête et d'un numéro de séquence, elles sont mise en page à l'aide d'un style préprogrammé qui permettra ensuite l'encodage automatique.



Le découpage en séquence nécessite une lecture précise et détaillée du texte et permet donc directement le codage qualitatif. Avec le logiciel en question, les fonctions sont simplifiées mais ces étapes sont tout à fait réalisables à partir de logiciels de mise en page courant type Open Office en utilisant les fonctions copier-coller.

On obtient donc à ce stade un texte avec des sous titres mentionnant les différentes séquences et un codage qualitatif en fonction de l'arbre thématique construit sur les hypothèses mais aussi à partir des thèmes identifiés au cours de la lecture.

Dans Nvivo, il y a la possibilité d'ouvrir une table de cas c'est à dire un tableau de données avec les enquêtés en ligne et les variables ou attributs en colonnes. Encore une fois, cette étape peut être réalisée à partir d'une fiche de calcul simple. Le logiciel permet juste de réaliser toutes les opérations à partir d'une même donnée.

Une première saisie des caractéristiques de l'enquêté permet ensuite qu'elles soient reproduites dans toutes les séquences le concernant. La fonction encodage automatique crée ensuite des lignes correspondant aux différentes séquences qu'il reste à coder tout en les ayant sous les yeux.

On obtient donc à la fin un tableau récapitulatif des séquences et de leurs caractéristiques codées de manière à être traitées sur un plan statistique par une exportation vers SPSS par exemple et des fichiers de portions de textes reliées à des thèmes et pouvant être croisées, relues, utilisées.

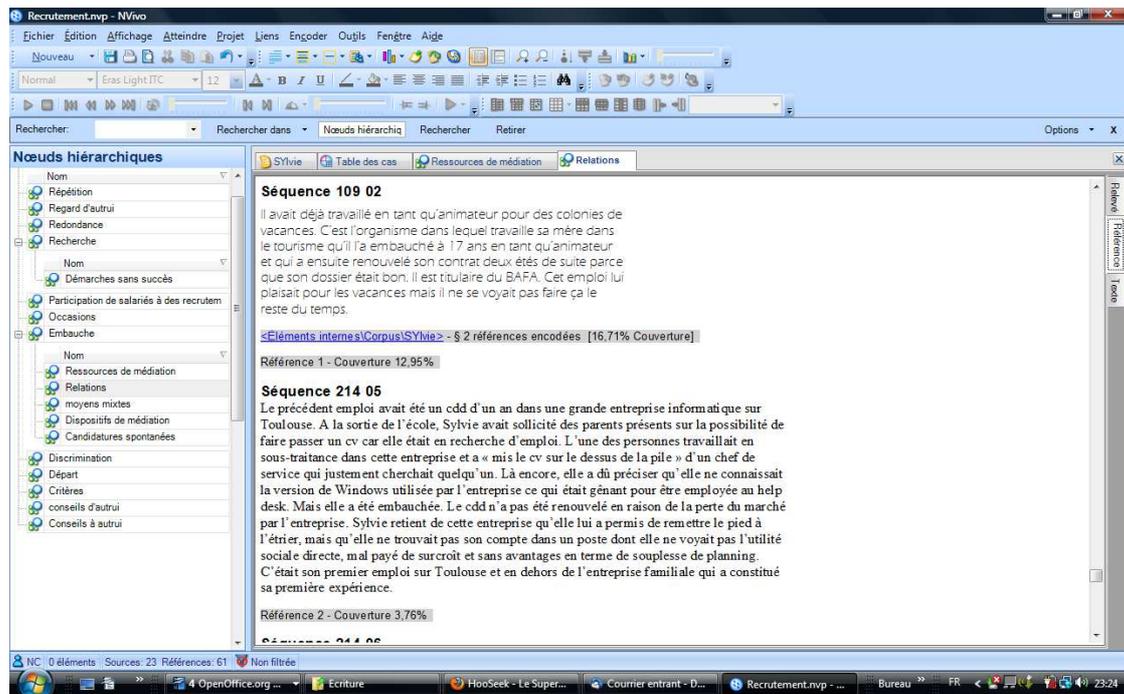
Nom	Type	Créé le	Créé par	Modifié le	Modifié par
Age_entreprise	Chaîne	09/02/2010 17:42	NC	03/03/2010 14:14	NC
Age_salarie	Numéro	09/02/2010 16:34	NC	03/03/2010 15:39	NC
Cadre_enquete	Chaîne	09/02/2010 16:38	NC	03/03/2010 14:39	NC
Contrat_salarie	Chaîne	09/02/2010 17:41	NC	03/03/2010 14:13	NC

A	B	C	D	E	F	G	H
2: Cas:zlata Séquence Z204	220	Dispositifs de mé	Aide de cuisine	Salarie	CDi	Temps plein	1000
3: Cas:zlata Séquence Z203	220	Dispositifs de mé	Aide de cuisine	Salarie	CDD	Temps partiel	-
4: Cas:zlata Séquence Z202	220	Dispositifs de mé	Aide de cuisine	Salarie	CDD	Temps partiel	500
5: Cas:zlata Séquence Z201	220	Candidature spon	Aide de cuisine	Salarie	CDD	Temps partiel	500
7: Cas:Virginie Séquence 111 05	111	Dispositifs de mé	Esthéticienne	Salarie	Apprenti	Temps partiel	-
8: Cas:Virginie Séquence 111 04	111	Candidature spon	Enquêtrice	Salarie	CDD	Temps partiel	-
9: Cas:Virginie Séquence 111 03	111	Relations	Agent d'entretien	Salarie	CDD	Temps plein	1000
10: Cas:Virginie Séquence 111 02	111	Candidature spon	Vendeur	Salarie	CDi	Temps plein	1200
11: Cas:Virginie Séquence 111 01	111	Relations	Esthéticienne	Salarie	CDD	Temps plein	1750
13: Cas:Valérie 12 Juin 2008 Séquence 110 09	110	Relations	Agent administrati	Salarie	CDD	Temps partiel	-
14: Cas:Valérie 12 Juin 2008 Séquence 110 08	110	Relations	Agent de producti	Salarie	CDD	Temps plein	-
15: Cas:Valérie 12 Juin 2008 Séquence 110 07	110	Dispositifs de mé	Agent administrati	Salarie	CDD	Temps partiel	-
16: Cas:Valérie 12 Juin 2008 Séquence 110 06	110	Candidature spon	Vendeur	Salarie	CDD	Temps partiel	-
17: Cas:Valérie 12 Juin 2008 Séquence 110 05	110	Candidature spon	ELS	Salarie	CDD	Temps plein	-
18: Cas:Valérie 12 Juin 2008 Séquence 110 04	110	Dispositifs de mé	responsable de c	Salarie	CDi	Temps partiel	-
19: Cas:Valérie 12 Juin 2008 Séquence 110 03	110	Dispositifs de mé	Diététicienne	Salarie	CDD	Temps plein	-
20: Cas:Valérie 12 Juin 2008 Séquence 110 02	110	Dispositifs de mé	Diététicienne	Salarie	CDD	Temps plein	-
21: Cas:Valérie 12 Juin 2008 Séquence 110 01	110	Dispositifs de mé	Diététicienne	Salarie	CDD	Temps plein	-
23: Cas:Sylvie F Séquence 215 02	215	Ressource de mé	Caissière	Salarie	CDi	Temps partiel	-
24: Cas:Sylvie F Séquence 215 01	215	Dispositifs de mé	Caissière	Salarie	CDi	Temps partiel	-

A la fin de ce traitement, sont disponibles des données quantitatives pouvant être traitées avec SPSS, Spad ou tout autre logiciel de statistique et des données qualitatives permettant de construire le traitement thématique.

Au moment du traitement on peut être amené à se poser des questions sur les résultats trouvés. Il est possible de revenir facilement aux séquences pour soit comprendre comment elles ont été codées soit les remettre dans leur contexte.

Le logiciel utilisé permet aussi de croiser les différents thèmes ou attributs pour des requêtes matricielles c'est-à-dire des recherches ciblées : on peut par exemple rechercher toutes les séquences d'embauche de femmes qui ont utilisé des relations professionnelles et qui ont plus de 30 ans.



Enfin, le traitement par séquences permet aussi de mettre en évidence les réseaux sociaux mobilisés aux différentes étapes. Là encore, ce travail peut se faire à partir de n'importe quel logiciel de mise en page de réseaux. J'ai essayé de l'intégrer dans Nvivo sans en être complètement satisfaite mais avec quelques pistes.

L'intérêt de la réalisation de cette étape à ce moment de la recherche réside toujours dans le fait d'être encore à chaud dans l'entretien. Au fil des entretiens et des séquences, les personnes et les institutions mobilisées ou ayant donné accès à des ressources sont identifiées.

Quand on travaille sur un groupe constitué comme dans le cas du magasin que j'ai étudié, il est alors possible de coder les relations entre les individus et de les faire apparaître sur des schémas, d'indiquer les étapes ou séquences et de montrer comment se constitue le réseau du fondateur, comment il s'appuie petit à petit sur le réseau des salariés.

1.4. Les séquences d'accès aux ressources dans les processus de création d'entreprises.

Lors de la première phase, nous avons pu coder un peu plus de 15 séquences d'accès aux ressources par histoire en moyenne, ce qui en faisait en tout 870 (le maximum est 34 et le minimum est 2). Le nombre de situations varie selon la taille de l'entreprise (chaque recrutement est une ressource et donne lieu à une situation), la complexité de sa création, et la précision des informations que nous avons obtenues. Les cas où nous avons véritablement rencontré des difficultés étaient suffisamment rares pour que nous puissions considérer notre « échantillon » de situations comme correct, au moins pour l'objectif qui était le nôtre.

Cette méthode nous a permis de vérifier que les relations sociales occupent une place prépondérante dans les processus de création d'entreprises : 57% des situations d'accès aux ressources codées lors de la première enquête faisaient intervenir l'appel à des relations. Les relations étaient plus fortement

présentes dans la phase initiale, avant le dépôt des statuts (68% des situations d'accès aux ressources dans cette phase font intervenir des relations). Les phases suivantes laissent plus de place aux dispositifs de médiation (55% d'accès aux ressources par ces dispositifs passé la première année d'existence), ce qui illustre l'idée d'un découplage progressif ou par phases successives² de la nouvelle organisation par rapport aux relations de ses fondateurs. Tout se passe comme si l'organisation parvenait peu à peu à s'autonomiser vis-à-vis des relations des fondateurs, comme si l'encastrement initial, indispensable à sa création, s'affaiblissait progressivement au profit de logiques non relationnelles. Les relations mobilisées sont surtout professionnelles (80% des cas), mais assez souvent connotés affectivement (30% de relations « amicalement professionnelles »). Les dispositifs utilisés par les fondateurs comprennent les médias (25%) les organismes publics ou professionnels de médiation (56%), divers médiateurs humains (10%), des colloques, salons ou foire (7%). Au fil du processus de création, les médias et les organismes privés interviennent de plus en plus, alors que la présence des organismes publics et des médiateurs humains diminue avec la période initiale, autre manifestation de la prise d'autonomie de la nouvelle organisation vis-à-vis de son contexte de création (les « start-ups » « innovantes » comme celles que nous avons étudiées bénéficient de nombreux dispositifs institutionnels d'accompagnement et de soutien).

2. L'étude de l'accès aux ressources à l'épreuve du longitudinal

Nous avons donc repris cette méthode pour étudier l'évolution de 25 des 53 entreprises de notre échantillon de 2005-2006. C'est l'occasion de revenir sur certains des problèmes soulevés par cette méthode et de présenter les solutions que nous avons trouvées.

Les limites de cette méthode sont le revers de la médaille des avantages qu'elle procure. C'est une méthode par entretiens et l'on ne peut pas espérer un degré de précision comparable à celui que l'on obtiendrait par une observation en continu. Les séquences d'accès aux ressources reconstituées sont parfois un peu approximatives (par exemple on ne dispose pas toujours des informations suffisantes pour coder les modes d'accès aux ressources), mais cette approximation est assumée, et l'on fait l'hypothèse que l'accumulation des cas gomme les petits défauts de la narration.

2.1. Lever l'ambiguïté de certaines situations

On trouve des situations mixtes de 2^e type (usage simultané des relations et de ressources de médiations) dans certaines des séquences (environ 10% des cas). Comment lever l'ambiguïté de façon plus systématique qu'en se fiant à l'interprétation de l'enquêteur ?

Pour que le problème se pose, il faut que l'on ait identifié une chaîne et qu'on dispose d'informations montrant que cette chaîne a effectivement été activée, par exemple que les interlocuteurs ont interagi durant la séquence autour de l'enjeu que constituait la ressource. Sinon, la séquence sera codée comme faisant intervenir des ressources de médiation. Si l'on a bien à la fois une chaîne et des ressources, on peut alors chercher à se poser des questions du type : « l'accès aurait-il été vraisemblable sans la chaîne ? » et « l'accès aurait-il été vraisemblable sans la ressource ? ». La vraisemblance n'est pas ici une simple possibilité théorique du genre « je peux toujours joindre le Président de la République en écrivant à l'Élysée », mais une vraisemblance en situation, en tenant compte des informations disponibles. Si l'on répond « oui » aux deux questions, on peut essayer d'aller plus loin en examinant la possibilité de décomposer la ressource (et donc la séquence) en deux aspects différents. Par exemple, supposons qu'un fondateur cherche un investisseur et entende parler d'une personne qui investit fréquemment dans des startups dans une réunion de créateurs d'entreprises organisée par la chambre de commerce (dispositif), et que par la suite il mobilise un de ses anciens collègues pour joindre

² Dont certaines sont cadrées par des événements juridiques (dépôt des statuts par exemple).

l'investisseur potentiel. Dans ce cas, on peut considérer qu'il y a deux séquences, l'une débouchant sur l'information (ressource de médiation), l'autre sur le contact (chaîne relationnelle). On trouve une situation de ce type avec l'entreprise Kortizone qui cherche à recruter quelqu'un pour « dynamiser la structure » et « attaquer un nouveau marché ». Les fondateurs de l'entreprise savaient, par la coopérative d'activité R., qu'il y avait une société, dans la même agglomération, qui faisait la même chose mais qui ne marchait pas très bien. Ils ont contacté cette société en expliquant à ses dirigeants qu'ils étaient intéressés par leur fonctionnement : des réunions ont eu lieu pour définir une fusion mais les conditions proposées ne leur convenaient pas. Ils n'ont donc pas intégré les deux personnes de cette entreprise mais l'une d'entre elle a quitté la structure pour venir chez eux. Dans cet exemple, si l'on se focalise sur le moment d'embauche, on peut considérer que la personne recrutée a été rencontrée dans le cadre de relations professionnelles, nouées au fil des réunions censées organiser la fusion. La séquence est codée comme une chaîne relationnelle mais le traitement qualitatif complémentaire permet d'affiner l'analyse en indiquant que ces relations professionnelles se sont construites suite à l'intervention d'un dispositif de médiation, ici une structure d'accompagnement des entreprises. Autre exemple, quand le fondateur de l'entreprise Survol fait appel pour recruter deux personnes à un site spécialisé dans le recrutement dans l'aéronautique, il le fait « tout simplement parce que les gens qui avaient créé cette boîte là, c'est des gens que j'avais connu à Paris. Donc au début, je me suis servi de leur plateforme pendant deux ans. Ça avait un coût assez faible et c'est une plateforme, quand elle est née, il y avait beaucoup d'engouement, parce que les gens se ressemblaient bien ». En l'occurrence, cette séquence d'accès à une ressource est codée en ressource de médiation car c'est le site spécialisé qui permet le recrutement mais le passage par ce site n'existe que par la rencontre avec les fondateurs.

Pour les cas où l'on n'arrive pas à lever l'ambiguïté, on peut choisir de ne pas coder (ce que nous avons plutôt fait lors de la première analyse) ou, éventuellement, de coder qu'il s'agit d'un cas mixte (ce que nous n'avons pas fait jusqu'à présent).

2.2. Montée en masse

L'un des problèmes que nous avons rencontré lors de la première enquête, mais qui est devenu plus fréquent dans la deuxième, est la situation où un ensemble de ressources est atteint par un même moyen. Par exemple, plusieurs clients sont trouvés par l'intermédiaire du site web de l'entreprise. Doit-on coder une séquence par client comme nous le faisons lors de la première enquête ou une seule séquence pour l'ensemble ? La première solution convient bien si les clients sont peu nombreux (moins de cinq ou moins de dix). Elle devient plus difficile à mettre en œuvre au-delà. Pour la seconde enquête, les entreprises ont le plus souvent grossi et cette situation est devenue plus fréquente. Aussi avons-nous pris le parti de coder par ressource en dessous de 5 et de donner un poids lorsque l'on dépasse ce seuil et que les séquences sont strictement identiques. Quand les fondateurs de la société Linett nous expliquent qu'ils passent de 20 clients à 300 en indiquant que 80 d'entre eux sont trouvés par des réponses à appel d'offre, le codage actuel permet de pondérer l'accès à une ressource et de rendre compte de la montée en masse. On retrouve ce cas pour des recrutements en nombre. La société Mirage intègre 15 personnes dans ses effectifs suite au rachat d'une autre entreprise : nous ne codons qu'une seule séquence en la pondérant.

2.3. Succès et échecs

Les séquences que nous codons sont des « succès », c'est-à-dire que ce sont des cas où les fondateurs ont effectivement accédé à des ressources externes, qu'ils les aient recherchées ou que celles-ci soient « venues à eux ». Serait-il possible de coder des « échecs », c'est-à-dire des cas où les fondateurs ont tenté d'accéder à des ressources sans y parvenir ?

Par exemple, un certain nombre d'entreprises n'obtiennent pas forcément les aides qu'elles demandent

aux structures spécialisées. D'autres avaient misé sur un marché qui est annulé au dernier moment, comme l'entreprise Espoir qui avait prévu un lancement de ses produits avec une enseigne de la grande distribution ce qui lui assurait un chiffre d'affaire important. Au dernier moment, leur interlocutrice est mise en retraite d'office et ses successeurs ne souhaitent pas poursuivre le projet. Ils doivent revoir leur stratégie et investir dans une démarche commerciale.

Les innovateurs peuvent aussi échouer dans leurs tentatives de travailler avec des partenaires de la recherche publique comme le responsable R&D de la société Volem qui raconte : « Parmi les labos avec lesquels ça n'a pas fonctionné, il y a celui de P, bien que l'industrie soit un très gros développeur de technologies super critiques. J'avais commencé à travailler avec eux, je les ai relancés plusieurs fois et la montagne a accouché d'une souris ». Certaines tentatives échouent dans l'accès aux ressources visées, mais ont des effets « collatéraux » sur les relations ou sur la réputation des fondateurs qui ne sont pas toujours négligeables.

Pour l'instant, nous n'avons pas codé statistiquement les cas où les fondateurs avaient tenté en vain d'accéder à des ressources mais nous avons commencé à les identifier en codage qualitatif.

2.4 Perte de ressources

La poursuite de l'étude et le suivi des entreprises nous ont conduit à identifier des situations de pertes de ressources : un des fondateurs peut quitter l'entreprise, certains employés stratégiques s'en vont, un financeur peut se retirer du capital, un marché peut être perdu. Ces situations sont désormais codées en perte de ressource afin que nous puissions les identifier. Les ressources les plus souvent « perdues » sont aussi celles qui sont les plus fréquentes en général : employés, clients, financements, cette dernière rubrique étant plus fréquente en proportion du côté des pertes (départ d'actionnaires, subventions non renouvelées, etc.).

2.5. Les événements de contexte

Il nous a paru important au cours du suivi et de l'extension de l'enquête menée depuis 2005 de prendre en compte certains événements de contexte qui rythment la vie des entreprises innovantes. L'arrivée sur le marché d'une nouvelle technologie qui oblige une entreprise à réorienter ses activités fait partie de ces éléments. Dans le cas de l'entreprise Linett, en « 2005 commence à arriver en France une nouvelle génération de terminaux de paiement, fondée sur la technologie GPRS. Il s'agit d'une évolution technique introduite par les constructeurs de terminaux qui nécessite une solution technique pour faire l'interface entre les opérateurs de télécommunication et les banques ». Autre type d'élément de contexte : des décisions politiques qui réorientent un marché par exemple celui des énergies renouvelables. Le fondateur de l'entreprise Enerway décide qu' « il faut mettre une croix sur cette filière parce qu'elle nous coûte cher pour rien, pas de retour emplois en France. » Pour le moment, LF n'a pas souffert de cette situation, mais en Juin 2008, il anticipe des lendemains qui ne vont pas chanter et décide de limiter très fortement son activité ». Au cours de nos entretiens récents, un des événements de contexte les plus importants est celui de la crise économique. Là encore c'est un traitement qualitatif qui permet de rendre compte de la manière dont les entreprises innovantes vivent la crise. Les séquences où la crise est mentionnée sont repérées grâce à un logiciel de traitement qualitatif et peuvent ensuite être traitées, croisées avec l'évolution de l'entreprise par exemple.

2.5 Premiers résultats de la nouvelle enquête

Parmi les 22 entreprises que nous avons suivies et pour lesquelles le codage a été réalisé (il est en cours

sur les autres), une est un peu ancienne (création en 1995), 8 ont environ 10 ans (2000 et 2001) et les 13 autres sont récentes (création entre 2003 et 2005). Pour ces dernières, le précédent codage ne portait au plus que sur les 2 ou 3 premières années. Le second en intègre 4 de plus. Nous avons 381 séquences lors du précédent codage et nous en avons rajouté 294, ce qui en fait 675 en tout. Si certaines ressources ne sont plus guère présentes passée la 5^e année (idées de base, travail hors recrutement), d'autres sont plus fréquentes (nouveaux locaux, partenariats, inclusion dans des projets).

Tableau 1. Ressources selon la période

moment		avant dépôt des statuts	1 ^{ère} année	2 ^e à 5 ^e année	après la 5 ^e année	Total
type de ressource	information / idée	6,7%	0%	1,2%	0%	1,9%
	cons juridique, communication, ou RH	26,8%	14,7%	2,4%	4,8%	12,6%
	cons technique	1,8%	,7%	0%	1,8%	1,3%
	travail	4,3%	2,1%	8,5%	2,6%	3,7%
	financement	34,1%	12,6%	14,6%	11,4%	18,2%
	partenariat	4,3%	4,9%	3,7%	5,3%	4,7%
	client	4,9%	14,0%	8,5%	12,3%	10,2%
	fournisseur	2,4%	,7%	0%	,9%	1,1%
	employé (recrutement)	5,5%	41,3%	56,1%	43,9%	34,7%
	locaux	7,3%	5,6%	4,9%	11,0%	7,9%
	technologie	1,2%	1,4%	0%	1,3%	1,1%
	instrument	,6%	2,1%	0%	2,2%	1,5%
	projet	0%	0%	0%	2,6%	1,0%
Total		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Sig Khi2 : 0,000

Comme nous l'avions perçu lors de l'analyse des données de la première enquête, la part des relations dans l'accès aux ressources tend à se stabiliser vers 40% en « régime de croisière » (tableau 2).

Tableau 2. Mode d'accès aux ressources et période

mode d'accès		relations	ressources de médiation	Total
moment	avant le dépôt des statuts	95	53	148
		64,2%	35,8%	100,0%
	1ère année	74	52	126
		58,7%	41,3%	100,0%
	2e à 5e année	27	31	58
		46,6%	53,4%	100,0%
	après la 5e année	58	83	141
		41,1%	58,9%	100,0%
Total		254	219	473
		53,7%	46,3%	100,0%

0,000

L'encastrement dans les réseaux sociaux reste donc relativement élevé. Comme dans de nombreuses études il est de l'ordre de 40 à 60% : l'activité économique est encadrée « à moitié » dans les réseaux interpersonnels.

Plus l'entreprise se développe et plus les ressources sont extérieures à l'environnement local (tableau 3), ce qui illustre l'idée d'un découplage relatif de l'entreprise vis-à-vis de son contexte initial d'émergence.

Tableau 3. Localisation des ressources et période

		localisation			Total
		agglomération	région et régions adjacentes	ailleurs	
moment	avant dépôt des statuts	68,9%	4,7%	26,4%	100,0%
	1ère année	76,6%	7,8%	15,6%	100,0%
	2e à 5e année	68,9%	5,4%	25,7%	100,0%
	après la 5e année	57,1%	6,9%	36,0%	100,0%
Total		66,9%	6,3%	26,9%	100,0%

0,009

Conclusion

La méthode de reconstitution de séquences d'accès à des ressources et de chaînes relationnelles à partir de narrations contrôlées présente de nombreux intérêts, mais il faut insister tout particulièrement sur deux d'entre eux. Le premier est sa totale orientation vers la saisie des dynamiques : la narration permet de se concentrer sur le changement, sans empêcher toutefois de faire de temps en temps des « arrêts sur image » qui éclairent des environnements structurels. Sa deuxième qualité est sa relative légèreté : deux

entretiens approfondis et une analyse documentaire rapide permettent de reconstituer une histoire. Cela permet de constituer des corpus de cas et d'éviter les effets déformants de la monographie, qui rend les généralisations toujours difficiles. Elle présente toutefois des difficultés de mise en œuvre et des limites que nous avons discutées en détail ici, en explicitant certaines des solutions que nous avons mises en œuvre.

Les premiers résultats du suivi que nous opérons sont dans la continuité des acquis précédents : un encastrement initial important dans les réseaux de relations interpersonnelles mais un découplage progressif avec une stabilisation du « taux d'encastrement » au-dessus de 40%. Il ne s'agit ici que de résultats partiels, mais ils semblent robustes. Le suivi devrait nous permettre d'aborder bientôt d'autres aspects, mais il faut pour cela achever notre codage au niveau des entreprises elles-mêmes et de leur évolution.

Références

Granovetter M. S., 1974, - *Getting a job. A study of contacts and careers*, Harvard University Press.

Grossetti M. et Bès M.-P., 2001, - « Encastrement et découplages dans les relations science – industrie », *Revue Française de Sociologie*, 42, 2, pp.327-355.

Grossetti M., Barthe J.-F., Beslay C., 2006, - « La mobilisation des relations sociales dans les processus de création d'entreprises. Aperçus à partir d'une enquête en cours », *Sociologies pratiques*, 13, pp.47-59.

Grossetti Michel et Barthe Jean-François, 2008, « Dynamiques des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises », *Revue Française de Sociologie*, 49-3, pp.585-612.